

Sciences Po Grenoble - UGA recrute

Un maître ou une maîtresse de langue en Espagnol

Affectation Localisation géographique	Sciences Po Grenoble – UGA - 1030 Avenue des universités - 38400 Saint Martin d'Hères
Encadrement	Non
Nature du recrutement	CDD Quotité 100% - 192h ETD
Poste à pourvoir le	01 septembre 2026
Contact	Plus d'informations sur le poste : James ANDERSON – Responsable des langues james.anderson@sciencespo ou Hedwig MESANA – VP Formation à Sciences Po Grenoble-UGA vp-formation@iepg.fr

Contexte et environnement de travail

L'Institut d'Etudes Politiques de Grenoble (IEPG), Science Po Grenoble - UGA, est un établissement public administratif (EPA) composante à personnalité morale du Grand Etablissement UGA.

Il accueille environ 2000 étudiants dans le cadre de ses formations de niveau Master (Bac +5) et réunit un effectif de 75 enseignants-chercheurs titulaires et 90 personnels administratifs et techniques titulaires et contractuels.

Profil du poste

Le maître ou la maîtresse de langue recruté-e assurera des cours d'espagnol en 1er et 2e cycles, du niveau A2 au niveau C1.

Les candidat-e-s doivent justifier d'une expérience significative dans l'enseignement supérieur, idéalement dans le domaine des sciences sociales.

Le poste requiert une maîtrise de l'espagnol à un niveau équivalent à celui d'un-e locuteur-riche natif-ve. Les personnes de langue maternelle espagnole sont particulièrement encouragées à postuler.

Une expérience en didactique des langues est vivement souhaitée.

La personne retenue travaillera en étroite collaboration avec l'équipe pédagogique des langues ; une forte capacité à travailler en équipe est donc indispensable.

Un intérêt pour les pédagogies innovantes, la pédagogie de projet et l'intégration d'approches interactives en classe constituera un atout majeur.

Conditions

Les candidats doivent :

- Se présenter au titre de leur langue maternelle ou d'une autre langue qu'ils pratiquent à l'égal de leur langue maternelle.
- Et justifier d'un titre ou d'un diplôme français ou étranger d'un niveau équivalent à celui du diplôme national de master.

Base réglementaire : Décret n° 87-754 du 14 septembre 1987

Modalités du contrat

La durée des fonctions est d'un an pour les candidats se présentant à titre personnel. Elle peut, à titre exceptionnel, être renouvelée une fois pour une même période.

Obligations du service

Les maîtres de langue étrangère assurent un service annuel en présence des étudiants de 288 h TP ou 192 h ETD ou toute combinaison équivalente. Ils participent également aux tâches liées à leur activité d'enseignement, notamment au contrôle des connaissances et aux examens. L'exécution de ces tâches ne donne lieu ni à une rémunération supplémentaire, ni à une réduction des obligations de service.

Rémunération

Les Maîtres de Langue Étrangère sont rémunérés par référence à l'indice brut 482.

DATE LIMITE DES CANDIDATURES

25 MAI 2026

[à contact-recrutement@sciencespo-grenoble.fr](mailto:contact-recrutement@sciencespo-grenoble.fr)